



Préavis de grève Plafonds de grille

Saclay, le 24 novembre 2022

Notre Référence : GL/SL : 22-020

Monsieur l'Administrateur général,

De nombreux salariés ne peuvent plus bénéficier d'avancement individuels aujourd'hui parce qu'ils ont atteint le plafond de grille de leur niveau. Cette situation arrive fréquemment pour les salariés qui n'ont pas eu l'opportunité de passer le niveau E5, mais également pour ceux qui ne passeront pas E7. Cette situation peut également se produire pour certaines catégories de salariés non cadres.

Alors que le nombre d'annuités pour partir avec une retraite à taux plein a augmenté et que l'âge de départ a reculé, ces salariés se retrouvent limités à 2 ou 3 avancements mini avant 55 ans, alors qu'il leur reste souvent une dizaine d'années d'activité professionnelle.

Est-ce la reconnaissance que le CEA propose à ces salariés qui n'ont pas démérité ? parvenir à plus de 900 points à 51 ans n'est pas le signe d'un désengagement vis-à-vis de l'entreprise et de ses projets. Bien au contraire !

Considérant que le CEA, s'il veut attirer les talents de demain, doit leur montrer qu'il sait mener une politique RH ambitieuse, l'UNSA SPAEN dépose un préavis de grève nationale illimitée pour l'ensemble des sites et établissements du CEA à partir du 2 décembre 00h00. Chaque salarié pourra décider lui-même du temps de grève pendant cette période.

Les revendications de l'UNSA SPAEN sont :

- la revalorisation de l'ensemble des plafonds de grille du CEA.

L'UNSA SPAEN vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur général, l'expression de ses respectueuses salutations

Vincenzo SAMZONE

Copie
DRHRS
Directions des établissements